

velle force à ce fait que nous avons déjà rappelé dans le cours de l'histoire des pontifes de Rome; c'est que parmi le petit nombre de saints prélats qui ont occupé la chaire de l'Apôtre, aucun n'a pu conserver la tiare assez longtemps pour mettre à exécution des projets de réforme dans le clergé ou dans les ordres ecclésiastiques, et que tous, sans exception, ont péri de mort violente.

Devons-nous donc en conclure, que pour être pape il faille posséder tous les vices et avoir commis tous les crimes? Devons-nous donc supposer que les cardinaux et les princes de l'Église ne regardent comme dignes de leur adoration que les papes qui sacrifient à leurs bâtards les duchés et les royaumes; ou ceux qui ne composent leur cour que de mignons et de courtisanes; ou ceux qui s'abandonnent aux plus honteuses débauches; ou ceux enfin qui, semblables à des hyènes, se délectent de la vue des cadavres et se baignent dans le sang? Hélas! il n'est que trop vrai; aux yeux des adorateurs de la pourpre romaine et des séides de la théocratie, les plus grands papes sont ceux qui pendant leur vie ont englouti chaque année des millions pour leurs plaisirs de table ou pour leurs débauches; ou bien encore ceux qui ont fait brûler sur les bûchers de l'inquisition des populations entières, et qui ont inventé de nouveaux supplices pour ajouter aux souffrances déjà si effroyables de leurs victimes!



PAUL IV,

FERDINAND I^{er},
empereur d'Allemagne.

231^e PAPE.

HENRI II,
roi de France.

Election de Paul IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il augmente le pouvoir des inquisiteurs. — Mort et épitaphe d'Ignace de Loyola. — Sa Sainteté demande à la reine Marie la restitution des biens enlevés à l'Église. — Ligue entre le pape et la France. — Orgueil et insolence du pontife. — Son hypocrisie et sa dissimulation. — Il s'oppose à l'abdication de Charles-Quint. — Légation du cardinal Caraffa, neveu du pape, auprès de la cour de France. — Persécutions contre les Colonna. — Paul IV rallume la guerre en Italie. — Disgrâce du cardinal Polus. — Violentes accusations contre les réformés de France. — Procédure du pape contre ses neveux. — Insolence de Paul IV envers la reine Élisabeth d'Angleterre. — Querelle entre l'empereur et le pape. — Sa Sainteté fait brûler les livres protestants. — Mort du souverain pontife.

Dès qu'on eut connaissance en Angleterre de la mort du saint pape Marcel, des ambassadeurs partirent immédiatement de Londres pour faire élire souverain pontife le cardinal Polus, qui était sans contredit l'ecclésiastique le plus capable d'occuper le saint-siège; mais quelque diligence qu'ils firent, ils ne purent arriver à temps, et quand ils entrèrent à Rome, le cardinal Chieti avait déjà réuni la majorité des suffrages

dans le conclave, et venait d'être proclamé pape sous le nom de Paul IV.

Le nouveau pontife, Jean-Pierre Caraffa, était né à Naples d'une famille originaire de Hongrie. Dès sa plus tendre jeunesse on l'avait fait entrer dans un couvent de dominicains, où il avait puisé le caractère cruel et inexorable qui était le signe distinctif de cet ordre de religieux. Quand il eut terminé ses études, il se rendit à Rome, auprès du cardinal Olivier Caraffa, son cousin, qui l'initia aux intrigues de la cour apostolique et le recommanda à Jules II. Ce pape lui accorda l'évêché de Chieti, et le chargea d'aller complimenter Ferdinand le Catholique, dans la ville de Naples, lors de son arrivée dans le royaume. Léon X lui donna ensuite la nonciature de l'Angleterre, avec la charge de collecteur des deniers de saint Pierre; pendant trois années il pillait le royaume de la Grande-Bretagne; après quoi, il fut envoyé en Espagne, auprès de Ferdinand, dont il obtint les bonnes grâces à cause des moyens ingénieux qu'il lui enseignait pour arriver à grossir le nombre des victimes de l'inquisition, et par conséquent à accroître ses revenus. Adrien VI le rappela à Rome et lui confia des charges importantes. Sous le pontificat de Clément VII, il créa l'ordre des théatins pour combattre les hérétiques; mais cet institut de religieux s'éclipsa devant celui des jésuites; et lui-même abandonna les théatins pour devenir le protecteur de la compagnie de Jésus. Enfin Paul III lui donna le chapeau de cardinal en témoignage de sa reconnaissance, et comme récompense du concours qu'il lui avait prêté pour l'établissement des tribunaux de l'inquisition dans l'Italie. En dernier lieu, il devint grand inquisiteur de Rome, et présida

l'odieux tribunal qu'il appelait le nerf de la puissance du saint-siège.

Aussitôt qu'il fut couronné, Paul IV s'occupait de donner une énergie nouvelle aux persécutions religieuses; il agrandit les prisons, doubla le nombre des juges, et prit ses mesures pour ne pas laisser reposer les bourreaux. D'abord il publia une bulle d'excommunication contre ceux qui s'éloignaient dans les moindres paroles de la doctrine professée par l'Église catholique romaine; ensuite il prononça contre les fidèles suspectés d'hérésie des peines spirituelles et temporelles plus terribles qu'aucune de celles qui avaient été promulguées jusqu'à cette époque; il déclara que les princes, les rois, les empereurs, les évêques, les archevêques et les cardinaux mêmes subiraient la torture et monteraient sur le bûcher, s'ils étaient reconnus coupables par le saint-office.

Un semblable début répandit la consternation dans toute la chrétienté et souleva l'indignation des peuples et du clergé; les jésuites seuls entonnèrent les louanges du pontife et annoncèrent partout que le trône de l'Apôtre était enfin occupé par un grand pape qui comprenait cette sublime vérité: « Il » vaut mieux anéantir l'humanité que de permettre qu'elle » se perpétue dans l'erreur! » Sa Sainteté se montra reconnaissante envers ses séides; elle les combla d'honneurs et de richesses, fit élever pour eux, dans l'enceinte de la ville, deux superbes collèges, appelés le Romain et le Germanique, et leur donna de magnifiques villas dans les environs. Ce fut au milieu de tous ces triomphes que mourut Ignace de Loyola, épuisé par les fatigues et par les maladies. Plus tard, l'un des successeurs de Paul IV le déclara bienheureux, et

un autre pontife, Grégoire XV, le mit au rang des saints à miracles. Voici l'inscription orgueilleuse que ses disciples placèrent sur son tombeau : « O toi qui regardes le grand » Pompée, César et Alexandre, comme des êtres extraordinaires, ouvre les yeux à la vérité, et tu verras qu'Ignace a » été plus grand que tous ces conquérants ! »

Après la mort de Loyola, on élut pour lui succéder au généralat de la société le savant jésuite Laynez, l'un de ses disciples chéris.

Paul IV s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de la reine Marie, qui avaient pour mission de prêter serment de fidélité entre les mains de sa Sainteté. Les députés anglais furent reçus en consistoire public et astreints à un cérémonial humiliant; on les obligea à baiser les pieds du pape, à se mettre devant lui à genoux, et à lui confesser dans cette position, un à un, tous les prétendus crimes de la nation anglaise envers la papauté; ils avouèrent humblement que leurs concitoyens avaient payé d'ingratitude les bienfaits du souverain pontife, et ils demandèrent l'absolution de leurs forfaits. Paul, satisfait de leur condescendance, leur permit alors de se relever, et reçut de leurs mains les lettres de Marie; mais il n'eut pas plus tôt aperçu en ouvrant la dépêche que la princesse s'intitulait reine d'Angleterre et d'Irlande, qu'il entra dans un accès de colère furieuse, s'écriant que leur maîtresse était bien hardie d'oser prendre le titre de reine d'Irlande sans en avoir reçu l'autorisation du pape; et sur l'heure il les fit chasser du Vatican.

Dans cette même séance, sa Sainteté créa trois cardinaux de sa famille; entre autres un de ses arrière-neveux, à peine

âgé de seize ans, et qu'il avait déjà nommé archevêque de Naples. Comme le cardinal de Saint-Jacques voulait adresser des observations à ce sujet et représenter au pape qu'il ne tenait pas les engagements qu'il avait contractés lors de son élection, Paul IV, qui était vigoureux et agile, s'élança de son siège, prit le prélat par son camail, l'arracha de son banc, l'entraîna jusqu'au milieu de la salle, et lui asséna un coup de poing si vigoureux que le sang jaillit et inonda son visage et ses vêtements.

Après cette scène scandaleuse, les cardinaux se retirèrent en tumulte, et publièrent qu'ils ne reparaitraient plus en consistoire; néanmoins la crainte des supplices les fit manquer à leur résolution, et ils reprirent le cours de leurs séances habituelles.

Depuis leur expulsion du Vatican, les ambassadeurs anglais avaient évité de se présenter devant le pape; mais bientôt un ordre de leur lâche souveraine les contraignit à faire de nouvelles démarches auprès de sa Sainteté pour obtenir un bref d'investiture de l'Irlande; cet acte de condescendance coûta au peuple de la Grande-Bretagne deux cent mille écus. La bulle fut remise aux envoyés de la reine Marie en audience solennelle par le saint-père, qui leur donna en outre sa bénédiction; Paul ajouta toutefois, avant de les congédier : « C'est en témoignage de l'affection paternelle que nous portons à Marie et à Philippe, que nous érigeons l'Irlande en » royaume, et cela par la puissance suprême que nous tenons » de Dieu, qui nous a placé au-dessus des trônes et des nations; néanmoins nous nous réservons de révoquer le décret » d'investiture si votre reine ne se hâte de restituer au clergé

» tous les biens qui lui ont été enlevés, et si elle ne nous fait
 » point payer le denier de saint Pierre; car nous nous trou-
 » verions forcé de mettre la Grande-Bretagne en interdit,
 » pour montrer aux Anglais que l'Apôtre ne leur ouvrira pas
 » les portes du ciel, s'ils ont la sacrilège audace de retenir
 » son patrimoine sur la terre. »

Malgré cette menace d'interdiction, les seigneurs anglais refusèrent de consentir à la restitution des biens ecclésiastiques, et la fanatique Marie n'osa employer la violence pour les y contraindre; elle se contenta de rendre aux Églises les domaines dont Henri VIII et son frère le jeune Édouard IV s'étaient emparés et qu'ils avaient réunis aux biens de la couronne. Peut-être doit-on attribuer la tiédeur que la reine Marie montra dans cette circonstance à l'influence qu'exerçait sur elle Philippe son mari, qui était déjà instruit des menées de la cour de Rome et des projets ambitieux du nouveau pape sur le royaume de Naples.

En effet sa Sainteté, sous prétexte de vouloir enlever aux protestants les privilèges qui leur avaient été accordés dans la dernière diète d'Augsbourg, fit scission avec Charles-Quint, et rechercha ouvertement l'alliance de Henri II. En même temps le cardinal Charles Caraffa et son frère Jean, ses neveux, qu'il avait créés l'un duc de Palliano, l'autre capitaine général de l'Église, ainsi que son troisième neveu Antoine, qui était en possession du marquisat de Montebello, enlevé aux comtes Guidi, réunirent secrètement des troupes et se préparèrent à envahir les états de Naples, que gouvernait alors Mendoza. Fort heureusement les espions de l'empereur l'informèrent de ce qui se tramait contre lui; et

il eut le temps d'écrire à Philippe son fils, d'envoyer sans délai le duc d'Albe en Italie, avec le titre de vice-roi de Naples, pour remplacer Mendoza.

Le duc prit immédiatement la route de l'Italie, et se rendit à Rome, sous prétexte de féliciter le pape sur son exaltation au nom de Charles-Quint, mais en réalité pour sonder les intentions de sa Sainteté. Du reste, il ne lui fut pas difficile de découvrir les véritables sentiments de Paul IV, car à la première parole qu'il voulut prononcer, le pontife l'interrompit, s'emporta contre l'empereur, le déclara traître et félon, et ordonna au vice-roi de sortir de Rome immédiatement. Le vice-roi n'eut garde de désobéir à sa Sainteté; et comme il craignait de se voir arrêté, il sauta à cheval en quittant le Vatican et gagna la campagne. Il eut soin d'envoyer au roi Philippe la relation de ce qui s'était passé, afin qu'il comprît qu'une rupture entre les cours de Rome et de Madrid était imminente.

Cette haine que Paul IV portait à l'empereur se trouva encore accrue par la confiance que lui fit le cardinal Caraffa d'une prétendue conspiration ourdie par les Espagnols, et qui avait pour but un attentat contre sa personne. Dès lors il ne garda plus de mesures dans ses attaques contre Charles-Quint et contre son fils; ne pouvant les atteindre eux-mêmes, il s'en prit à leurs partisans, il fit jeter dans les cachots Camille Colonna, qui était accusé de favoriser la faction espagnole; il proscrivit sa famille et confisqua les biens de cette illustre maison; il fit arrêter les courriers de l'empereur et du roi Philippe qui avaient à traverser ses états, et ouvrit les dépêches adressées au duc d'Albe; ensuite il rassembla

des troupes et s'empara des places de Palliano et de Neptune, qui appartenaient aux Colonna.

Ces premières hostilités furent suivies d'une déclaration de guerre contre Charles-Quint; et le saint-père, qui voulait fouler aux pieds les empereurs, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, lui écrivit: « Qu'il mettrait le feu aux quatre coins » du monde, plutôt que de lui céder en rien! » Néanmoins, le duc d'Albe, qui commandait une armée aguerrie, eut bientôt envahi le patrimoine de saint Pierre, et les Espagnols se trouvèrent sous les murs de Rome avant que Paul eût songé à leur opposer quelque résistance.

Sa Sainteté tourna ses regards du côté de la France, et promit à Henri II le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils, s'il consentait à entrer en Italie pour repousser ses ennemis; en outre, comme le pape savait que sa majesté était fort superstitieuse, et pourrait objecter que le dernier traité conclu avec l'empereur l'empêchait de prendre les armes, sous peine d'être regardé par les peuples comme traître et parjure, il lui envoya une bulle portant dispense de tenir ses serments.

Octave Farnèse, duc de Milan, qui était engagé dans le même traité, ne voulut point le rompre, soit qu'il ne crût pas sa conscience en sûreté, malgré l'autorisation du pontife, soit qu'il n'y trouvât pas le même intérêt que le roi de France; il encourut alors la peine de l'excommunication, et il fut anathématisé par Paul IV à cause de son refus de se réunir aux Français pour combattre les Espagnols, comme il l'avait été précédemment par Paul III pour avoir refusé de se rallier aux Espagnols pour guerroyer contre les Français.

Le souverain pontife menaça également des foudres ecclésiastiques le roi Philippe, s'il n'abandonnait ses prétentions sur Naples en faveur de ses neveux. Le prince, qui n'avait nulle envie de détacher de sa couronne ce magnifique royaume, se décida à une mesure vigoureuse, et résolut d'assembler à Pise quatorze cardinaux qui s'étaient vendus à ses agents, et qui avaient promis de déclarer l'élection du pape contraire aux saints canons et de le déposer comme intrus au saint-siège.

Un événement extraordinaire vint arrêter Philippe dans l'exécution de ce projet; il reçut la nouvelle que Charles-Quint, son père, avait abdicqué solennellement, et lui abandonnait le gouvernement de ses immenses états. Henri II, redoutant les conséquences d'une guerre avec ce prince, qui se trouvait, par suite de l'abdication de l'empereur, le plus puissant monarque de l'Europe, se hâta de conclure une trêve avec l'Espagne. Mais l'obstiné pontife ne voulut accéder à aucune proposition d'arrangement, et fit jouer tous les ressorts de la politique pour empêcher la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne. D'abord, le saint-père envoya son neveu pour présenter une épée et un chapeau bénits à Henri II, et en même temps pour lui renouveler la promesse de l'investiture du royaume de Naples; ensuite il prit l'engagement solennel de nommer autant de cardinaux que sa majesté le désirerait, afin de lui assurer la majorité dans le conclave, et pour rendre certaine l'élection d'un cardinal français s'il venait à mourir avant d'avoir accompli sa vengeance contre leur ennemi commun.

A peine arrivé à Fontainebleau, où se tenait la cour de